



Au Collège communal  
de la Ville de Saint-Ghislain  
Rue de Chièvres, 17

7333 Tentre

**Objet** : demande d'octroi de la prime communale pour la construction de maisons passives.

Mesdames, Messieurs,

Je soussigné(e) .....

domicilié(e) .....

sollicite par la présente l'octroi de la prime communale d'un montant forfaitaire de 500 EUR.

N° de compte.....

En annexe, je joins une copie du Certificat Maison Passive délivré par la Plateforme Maison Passive asbl.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à.....le.....

Signature,

**Remarque:** Le bénéficiaire déclare avoir pris connaissance qu'en cas de fausses déclarations ou de pratiques frauduleuses, il peut, outre encourir des actions pénales et/ou disciplinaires, être obligé de rembourser en tout ou en partie les indemnités déjà perçues. De plus, une exclusion temporaire ou définitive du système de subvention, de l'indemnité ou de l'allocation peut être imposée. (Arrêté Royal du 7 juin 1994, Moniteur belge du 8 juillet 1994).